MSHS-T BULLETIN D'INFORMATION ARPEGE SEMAINE 24 de 2013

1 - OFFRES D'EMPLOI

1.1

Dernier appel

York University

Faculty of Liberal Arts and Professional Studies

Postdoctoral Research Fellowship in Gender & Work

The Canada Research Chair in the Political Economy of Gender and Work, Political Science, Faculty of Liberal Arts and Professional Studies, York University is pleased to announce a competition for a Postdoctoral Fellowship, tenable at York University for the 2013-2014 academic year.

The Chair invites applications from scholars who have earned a doctorate in the Social Sciences and who have a research background in fields such gender & work, work & society, labour studies, or political economy. The Fellow's research program will involve participating in the various projects directed by the Chair, especially the development of a Global Employment Standards Database. Graduate level training in qualitative and quantitative social science research methodology is thus required. Experience in survey research, statistical analyses of large datasets and the use of statistical analysis software would be an asset.

The Fellow will receive an annual salary of \$45,500, office space, use of a computer and full access to university libraries. S/he will be supervised by Professor Leah F. Vosko and will work closely with other university-based researchers and staff, as well graduate and undergraduate students.

Applications will be reviewed starting on May 24, 2013 for a position to commence July 1, 2013 (or to be negotiated). Applicants should forward a cover letter, including a brief research statement, curriculum vitae, and a writing sample, as well as have three confidential academic letters of reference sent, to Kim McIntyre at kimmcint@yorku.ca. All correspondences should be addressed to:

Professor Leah F. Vosko
Canada Research Chair in the Political Economy of Gender and Work
618 (Gender and Work Unit)
York Research Tower
York University
Toronto, ON Canada
M3J 1P3

Applications from non-Canadian scholars, as well as scholars with diverse work experience in public sector organizations or NGOs, are welcome.

The position is subject to budgetary approval.

Appel à candidatures pour un CDD de trois mois en sociologie quantitative / sociologie de la famille au laboratoire Pacte (Sciences Po Grenoble) et au Centre Maurice Halbwachs (ENS Jourdan, Paris)

Date limite: le 17 juin 2013

Dans le cadre d'un partenariat avec la CNAF, la personne recrutée réalisera un rapport d'étude quantitatif (état de l'art et recherche de données de cadrage, analyses quantitatives et commentaires des résultats, comparaison avec d'autres enquêtes...) sur les données françaises de l'enquête ISSP de 2012, consacrée à la famille

L'ISSP est un programme d'enquêtes sociales internationales, actuellement composé de 49 pays. Ces pays réalisent chaque année une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon national représentatif. Le questionnaire comporte une soixantaine de variables, en lien avec une thématique annuelle qui a vocation à être répliquée environ tous les 10 ans (www.issp.org).

L'enquête réalisée entre avril et juin 2012 porte sur le thème de la famille et des rôles sexués. Elle vise notamment à mesurer les perceptions des rapports sociaux de sexe, à mieux comprendre les représentations de l'éducation et de la répartition des rôles éducatifs entre parents, à saisir les opinions sur les politiques sociales et leurs effets sur l'organisation concrète de la vie familiale et professionnelle. Le questionnaire interroge également la distribution des activités domestiques, les sources potentielles d'injustices ménagères et la satisfaction générale des répondants sur leur vie personnelle et familiale, leur activité professionnelle ou leur état de santé. Les résultats de cette enquête permettent ainsi de contribuer à l'analyse des politiques publiques concernant la famille et à leur évolution (www.issp-france.info).

Compétences attendues :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 1 (doctorat, master) en sciences sociales (sociologie, science politique, psychologie sociale).
- Maîtriser les techniques et les outils d'analyse quantitative en sciences sociales (SPSS, SPAD, Stata..).
- Avoir réalisé une étude quantitative dans un cadre universitaire ou professionnel.
- Faire si possible preuve d'une bonne connaissance de la recherche empirique française et internationale en sociologie de la famille.
- Manifester des qualités d'autonomie, d'organisation, d'aptitudes pour le travail en équipe ainsi que des qualités rédactionnelles (produire liste de publications ou rapports d'étude...).

Contrat:

- Le contrat de travail sera un CDD de 3 mois (niveau 1 équivalent ingénieur de recherche indice 514 : 2380 € brut agent/ 1930 net agent environ).
- La personne recrutée sera rattachée au laboratoire PACTE (Grenoble).
- La personne recrutée sera accueillie au laboratoire PACTE (Grenoble) **ou** au Centre Maurice Halbwachs (Paris). Des déplacements entre Grenoble et Paris (pris en charge par les laboratoires) sont à prévoir.
- Le contrat débutera le 9 septembre 2013.

Contact:

Envoyer un mail à Frédéric Gonthier, maître de conférences de science politique, responsable scientifique de l'ISSP (frederic.gonthier@iepg.fr), avant le 17 juin 2013 en joignant un *CurriculumVitae* et une lettre de motivation. La sélection des candidatures se fera sur dossier et entretien (éventuellement téléphonique).

2.1



Formation Master 1 & 2 Genre, Égalité et Politiques

TOULOUSE

Recrutement 2013-2014

- Une formation unique en France
- Un réseau solide de partenaires

Voir la présentation du master : <u>www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/formation/tous-les-diplomes/master-genre-egalite-et-politiques-sociales-geps--122247.kjsp</u>

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 17 juin 2013

Objectifs:

Le parcours vise à former des étudiant-e-s à la conception, au pilotage et à l'évaluation des politiques sociales du point de vue de l'égalité hommes-femmes. Au moment où ces politiques sociales se diversifient, l'utilisation de nouveaux outils théoriques et leur confrontation directe au terrain, répond directement à une demande d'expertise et s'inscrit dans les actions publiques visant la correction des inégalités hommes femmes. Sa spécificité réside dans le recours à des méthodologies et à des problématiques nouvelles, encore peu appliquées au secteur social. Il s'agit d'apprécier ce qui participe à la reproduction/transformation des rapports sociaux de sexe dans la conception et la mise en application de mesures présumées neutres à cet égard. A partir d'une analyse approfondie des modes d'intervention de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que les instances supra-nationales (Union européenne), les étudiant-e-s acquièrent une maîtrise du contexte institutionnel de l'Action sociale et sont formé-e-s aux outils d'intervention en faveur de l'égalité entre les sexes dans tous les domaines des politiques sociales selon les principes du « mainstreaming ».

Thématiques :

Le genre des politiques sociales - Théories du genre - Santé, sexualités, familles, vieillesse - Emploi, formation, insertion - Politiques de la ville, politiques de sécurité, Logement - Management de projets

Compétences et savoirs visés

L'objectif de ce Master est de dispenser des enseignements à la fois théoriques et pratiques à des étudiant-e-s en formation initiale et continue. Il s'agit de mobiliser les apports des sciences humaines, et plus particulièrement ceux de la sociologie. Ces apports visent à constituer les compétences nécessaires au diagnostic, à l'expertise, à la programmation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions en faveur de l'égalité entre les sexes dans tous les domaines des politiques sociales.

Après le Master

Ce master vise à former à des profils professionnels de chargés d'études, de chargés de mission, de conseillers techniques, de chefs de projets, de coordinateurs locaux, dans les champs de l'action sociale et éducative en les sensibilisant aux enjeux des politiques sociales du point de vue genré et en leur permettant d'assurer la mise en œuvre des projets d'égalité hommes-femmes. Les étudiant-e-s titulaires du Master pourront prétendre à des postes de responsables d'association ou de service, de chef-e de projet, de coordinateur/trice de dispositifs, de conseiller technique, de chargé-e de mission, de chargé-e- d'études, de formateur/trice, etc

.....

Date limite de dépôt des candidatures :

1ère session

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 17 juin 2013

Auditions: le Mardi 2 juillet (Master 1) et le Jeudi 4 juillet (Master 2)

2ème session

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 26 août 2013 Auditions : le jeudi 05 septembre (Master 1 et Master 2)

Postuler: www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/formation/offre-de-formation/master-genre-egalite-et-politiques-sociales-geps--122247.kjsp?RH=02Diplomes&ONGLET=2

2.2

Recrutement d'un doctorant pour une thèse sur l'histoire du cancer

Histoire contemporaine Allocation de thèse de la Région Pays de la Loire

Date limite d'envoi des dossiers : 5 juillet 2013

Description du sujet:

La thèse portera sur l'histoire de la lutte contre le cancer au XX^e siècle et s'appuiera notamment sur les fonds d'archives des Centre anticancéreux de Nantes et d'Angers. À une analyse à l'échelle régionale, elle est susceptible d'associer une étude à l'échelle nationale et/ou internationale des acteurs et des dispositifs de la lutte contre le cancer. Les archives disponibles permettent d'envisager et de croiser plusieurs approches : une histoire des politiques publiques et des prises de décisions en matière d'équipements sanitaires, une histoire des modes de prévention (centres régionaux, associations, actions de sensibilisation, lutte contre l'exercice illégal de la médecine), une histoire de l'économie sanitaire (approvisionnement en radium, équipement des centres), une histoire de la médicalisation d'un champ (construction de la spécialité médicale, rôle des médecins généralistes), une histoire du point de vue du patient (accès au soin, parcours de soins, représentations de la maladie).

Le doctorant travaillera en étroite collaboration avec les enseignants chercheurs de l'Université du Maine (Le Mans, France) autour de la thématique de l'histoire des sciences et sera associé aux projets en cours de définition dans le cadre de l'axe « Sciences humaines et sociales » du Cancéropôle du Grand Ouest.

Profil du candidat :

Le candidat devra être titulaire d'un Master 2 ou équivalent en histoire, en sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie), en lettres ou en sciences biomédicales. Il devra manifester un

intérêt pour les approches historiennes et maîtriser la méthodologie de travail sur les sources du XX^e siècle.

Une maîtrise de l'anglais est souhaitée pour les candidats francophones. Une bonne maîtrise du français (lu et parlé) est indispensable pour les candidats non francophones.

Début de la thèse : septembre 2013

Durée de la thèse : trois ans

Financement: 92 000 € sur trois ans

Etablissement d'enseignement supérieur où sera inscrit le doctorant : Université du Maine, Le Mans, France http://www.univ-lemans.fr

École doctorale: ED 496 SCE (Sociétés, cultures, échanges) http://www.univ-lemans.fr/fr/recherche/formation-doctorale/ecole-doctorale-496-sce.html

Laboratoire où s'effectuera la thèse: CERHIO, Centre de recherches historiques de l'Ouest (UMR 6258), site du Mans http://cerhio.univ-lemans.fr

Directrice de la thèse : Nathalie Richard (professeur d'histoire contemporaine, Université du Maine) Nathalie.richard@univ-lemans.fr; co-encadrant : Hervé Guillemain (maître de conférences en histoire contemporaine, Université du Maine)

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae détaillé, notes obtenues en Master 1 et 2) sont à envoyer à l'adresse suivante : <u>Nathalie.richard@univ-lemans.fr</u>

Date limite d'envoi des dossiers : 5 juillet 2013.

Entretiens avec le jury, semaine du 8 au 12 juillet 2013.

3 – APPELS À COMMUNICATION

3.1

« Noms et prénoms : établir l'identité dans l'empire du choix » Colloque à l'INED, le 11 décembre 2013 (9h30-17h)

Informations: http://coulmont.com/nomprenom/

Date limite: 1^{er} juillet 2013

Argumentaire

Le prénom et le nom de famille sont les premiers éléments que nous utilisons pour identifier et se faire identifier au sein de la société. Le nom de famille nous rattache à une certaine lignée (par la filiation) tandis que le prénom laissé au libre choix des parents permet de s'individualiser. Alors que, jusqu'à récemment, des habitudes locales et coutumières ou des règles juridiques restreignaient fortement la transmission du nom de famille ou l'inscription du prénom à l'état civil, il semble que les hommes et surtout les femmes disposent désormais d'une plus grande liberté de dénomination. Quel usage est-il fait de cette liberté ? Le processus de libéralisation est bien visible en France. La loi du 8 janvier 1993 révise l'état civil et la filiation en supprimant tout contrôle a priori sur le choix du prénom et en facilitant les changements de prénom. Plus récemment, c'est le nom de famille qui s'est inscrit dans ce qui apparaît à première vue comme un « empire du choix ». La loi du 4 mars 2002, entrée en application en 2005 et portant réforme du nom de famille permet en effet aux parents de choisir, lors de la déclaration de naissance, de transmettre à leur(s) enfant(s) soit le nom du père, soit celui de la mère, soit encore un « double nom », c'est-à-dire un nom constitué des noms de chacun des parents « accolés dans l'ordre choisi par eux dans la limite toutefois d'un nom de

famille pour chacun ». De même très récemment la Direction des affaires civiles et du Sceau a commencé à accepter les demandes de certaines personnes souhaitant retrouver leur nom de famille d'origine (après une francisation de ce dernier). Mais ce processus est aussi visible ailleurs : en 1978 le Conseil de l'Europe adopte une résolution qui recommande aux États membres d'assurer ou de promouvoir l'égalité des époux en droit civil, notamment en ce qui concerne l'attribution du nom de famille. Pour autant les législations des pays européens divergent : les pays nordiques, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse doivent choisir entre le nom du père et celui de la mère ; en Espagne et au Portugal il est possible (comme en France mais aussi depuis 1981 au Québec) de transmettre soit le nom de la mère, soit celui du père, soit les deux noms accolés dans l'ordre choisi par les parents, tandis que la Belgique et l'Italie n'autorisent à ce jour que la transmission du patronyme.

Des contextes nationaux différents semblent donc s'inscrire à présent dans une conception à la fois plus libérale du droit au nom et au prénom, et plus égalitaire (entre les femmes et les hommes), dans laquelle importe l'expression de la volonté. Mais cette libéralisation est partielle, « l'empire du choix » n'est peut-être qu'une façade. Elle reste soumise aux centres d'intérêts de l'État : sécurisation de l'identité et des papiers d'identité, informatisation de l'état civil etc. L'identité onomastique est ainsi peut-être beaucoup plus fixe et cristallisée aujourd'hui qu'elle pouvait l'être par le passé, quand les noms d'usage pouvaient s'imposer. Elle reste aussi soumise à l'empire du national : noms et prénoms sont des marqueurs (ou perçus comme tels) de l'origine nationale des ascendants et ascendantes. Ils peuvent ainsi servir de support de discrimination, de revendication identitaire mais aussi de stratégie d'invisibilisation.

Enfin elle reste soumise à la domination masculine, intériorisée tant par les hommes que par les femmes, aux implicites des rapports sociaux de sexe. Le choix de la transmission d'un nom de famille peut désormais faire l'objet de négociations entre parents. Or l'Insee indique que près de 83% des enfants nés en 2012 portent uniquement le nom de leur père ; quand 8,5% d'entre eux portent le double nom, la première position revient au nom du père dans la majorité des cas (environ quatre fois sur cinq). Que disent ces parents qui éprouvent une plus grande satisfaction à être tous les deux représentés dans le nom de leur enfant ? Que disent les femmes qui conservent leur patronyme et celles qui adoptent celui de leur conjoint ? Quels choix font-elles en fonction des différentes législations ?

Tout choix était-il impossible sous le Code Napoléon ? Comment le nom se transmettait-il dans le cas de mariage « en gendre » (quand le gendre venait habiter dans la terre de son épouse, prenait-il le nom de la terre) ? Dans quelles circonstances certaines femmes ont-elles réussi à transmettre leur nom ? Quel jeu était alors possible avec les règles juridiques et coutumières ? Quelles furent, quelles sont, les mobilisations de juristes ou de « *cause lawyers* » autour du nom et du prénom ? Comment les juges, les élus et le pouvoir exécutif, depuis une soixantaine d'années, ont-ils ouvert, par étape, un processus de libéralisation

Dans quelle mesure nom et prénom sont-ils supports de discriminations (liées à l'origine, au sexe) sur le marché du travail (ou ailleurs) ? Le prénom, dans la quasi-totalité des cas, a un genre, qui correspond au sexe de l'état civil (bien que cette correspondance ne soit pas requise en droit). L'identité revendiquée – par le choix d'un nom ou d'un prénom particulier – a-t-elle un « coût » ?

Le sens commun présente souvent la prédominance du patronyme comme le pendant « naturel » de la grossesse et de l'accouchement, aux hommes le symbolique et aux femmes le « charnel ». Ces distinctions entre culture et nature, production (le nom peut être perçu comme un capital social, symbolique et culturel) et reproduction ne sont pas nouvelles, ces représentations sont-elles toujours d'actualité ? Pour autant, l'attachement au patronyme de nos jours revêt-il la même signification qu'autrefois ?

Enfin qu'en est-il en dehors du contrôle étatique ? Quand des institutions plus ou moins solides (Églises, sociétés « secrètes », mondes artistiques) développent en toute « liberté » des usages particuliers du nom (nom de religion, pseudonymes etc.) les règles que les individus se donnent sont-elles homologues aux règles de droit ?

Il s'agit donc, dans ce colloque, de prendre pour acquis nombre de travaux ayant indiqués combien nom et prénom servent à matérialiser l'identité sociale, et d'étudier des situations empiriques mouvantes, changeantes, quand le choix offert peut servir de révélateur des contraintes symboliques. Ce colloque s'organisera autour de la présentation pluridisciplinaire de travaux de recherche empirique.

Modalités de soumission

Les propositions, entre 1500 et 3000 signes maximum, sont attendues pour le 1er juillet 2013 2013. Elles sont à envoyer à baptiste.coulmont@univ-paris8.fr et virginie.descoutures@ined.fr

Après évaluation les réponses parviendront avant fin juillet.

Comité scientifique :

Tiphaine Barthélémy, Professeure de sociologie et d'anthropologie sociale (CURAPP, Université de Picardie Jules Verne)

Anne-Marie Devreux, Sociologue, Directrice de recherche au CNRS (CRESPPA-CSU, Université Paris 8) Agnès Fine, Anthropologue, Directrice d'études à l'EHESS (LISTT-Cas, Université Toulouse Le Mirail) Wilfried Rault, Sociologue, Chargé de recherche (Ined)

Comité d'organisation :

Baptiste Coulmont, Sociologue, Maître de conférences (CRESPPA-CSU, Université Paris 8) Virginie Descoutures, Sociologue, Allocataire post-doctorante de l'IEC (Ined & CRESPPAGTM)

Informations et actualités : http://coulmont.com/nomprenom/

3.2

Colloque international et pluridisciplinaire

« Inégalité(s) hommes-femmes et utopie(s) (Antiquité-XXI^e siècle) »

qui aura lieu à l'Université Charles de Gaulle – Lille 3 du 18 au 20 juin 2015

organisé par

« Voix et voies de femmes : Études sur les femmes, le sexe et le genre » (EA CÉCILLE 4074)

UMR Savoir Textes Langage (STL, UMR 8063)

Date limite: 1^{er} septembre 2013

« La seule manière de sortir du cercle dans lequel l'idéologie nous entraîne c'est d'assumer une utopie, de la déclarer et de juger l'idéologie de ce point de vue » (Paul Ricœur, L'Idéologie et l'utopie, 1997).

« What future is there for a female child who aspires to being Humphrey Bogart? » (Donna Haraway citant The Female Man (1975) de Joanna Russ, in Modest_Witness@Second_Millenium. Female Femaleman©_Meets_Oncomouse™, Feminism and Technoscience (1997).

Comment les utopies – littéraires et/ou communautaires (imaginées par des hommes comme par des femmes) – représentent-elles, augmentent-elles ou résolvent-elles l'/les inégalité(s) entre les hommes et les femmes ? Telle sera la problématique de cette manifestation.

« Utopie » est un terme (ou-topos [sans lieu]) forgé par Thomas More pour désigner la cité imaginaire dans le récit de voyage vers un lieu fictif, De optimo reipublicae statu, deque insula Utopia (1516). Dans l'en-tête de l'édition de Bâle (1518), Thomas More utilise le terme d'Eutopia pour désigner le lieu imaginaire qu'il a créé. Cet autre néologisme ne repose plus sur la négation ou mais sur le préfixe eu qui signifie bon. Eutopie signifie donc « le lieu du Bon », donc, ici, une société idéale.

L'utopie est « [le] projet ou rêve d'une société et, par extension, d'un avenir désirable, mais tenu pour chimérique » (Paul Foulquié et Raymond Saint-Jean, *Dictionnaire de la langue philosophique* [1962 ; Paris : PUF, 1978] 747). Le plus souvent satirique et subversif, le dessein en est la dénonciation des travers d'une époque, à travers un lieu imaginaire (lointain, mythique) : la Callipolis de Platon, *L'île des esclaves* de Marivaux (1725), l'Eldorado de *Candide* (1759), etc. ; la distanciation dans l'espace – voire aussi dans le temps – est destinée à éviter la censure (politique, religieuse...). Cette tradition, ce genre littéraire remonte à *La République* (c. 370 av. J.C.) de Platon et passe par *La Cité du Soleil* de Tommaso Campanella (1623), *La Nouvelle Atlantide* (1628) de Francis Bacon, le *Voyage en Icarie* (1840) d'Étienne Cabet, etc.

Selon Henri Meschonnic, « L'utopie est une fabrique de sens, une fabrique d'histoire. Elle est conquérante. Ni substitutive, ni compensatoire [...]. Non en opposition avec la terre réelle, mais transformatrice du lieu. Sans elle, il n'y a pas de lieu. Il n'y a que des territoires » (L'Utopie du Juif [Paris : Desclée de Brouwer, 2001] 22). La différence entre le lieu et les territoires peut présenter un intérêt, d'une part, pour penser les rapports sociaux existant entre les sexes et, d'autre part, pour les penser autrement : territoires plus ou moins imposés ou fabriqués relevant toujours d'une représentation binaire versus lieu d'une hospitalité ou convivialité ne relevant plus d'une logique dualiste et, dans le cas présent, inégalitaire.

Aux utopies littéraires masculines, souvent misogynes jusqu'au XIX^e siècle (Aristophane, Swift, William Morris), où les seules femmes dignes d'intérêt sont les épouses et les mères (Bacon, More, Bellamy, etc.), se mêle un nombre croissant d'utopies féminines (Christine de Pisan, Margaret Cavendish, Sarah Scott, Lady Mary Hamilton, Mary Livermore, Mary Howland, Martha Bensley Bruere, Ines Haynes Gillmore, Charlotte Haldane etc.), dont certaines « excluent » la présence des hommes (Charlotte Perkins Gilman, Mary Bradley Lane, etc.).

Le XX^e siècle voit fleurir les dystopies ou les contre-utopies qui signalent une méfiance croissante à l'égard des récits maîtres (ou des grands récits) et de l'idéologie marxiste et communiste. La dystopie orwellienne invite à se détacher de l'idéal de perfection et d'innocence politique qui a pu caractériser les utopies positives. Mais les dystopies sont aussi ces « utopies privatives » où la quête du bonheur passe par la suppression des souffrances ou des inégalités et donc souvent/parfois des genres dans leur assymétrie opprimante. Ce que Jameson appelle le « principe de réduction du monde » devient l'une des stratégies de la science-fiction féministe d'Ursula Le Guin, par exemple, qui imagine un monde (Gethen) ambisexuel, débarassé de tout ce que la sexualité a de problématique et de violent et du capitalisme. Qu'en est-il de ces utopies paradoxales qui se fondent sur une économie de la pénurie et dans quelle mesure cette évolution du genre de l'utopie est-elle liée à la prise en compte des oppressions de genre ou liées à la sexualité d'un point de vue situé ? Que nous apprend-elle sur la conception féminine et féministe du pouvoir et des relations que les femmes et les féministes peuvent ou doivent entretenir avec « le pouvoir » ?

Par-delà les utopies ou la balance entre utopie et dystopie, comment penser un espace et une organisation autres des rapports à travers le motif foucaldien des « hétérotopies », lieux autres

présentant une contestation à la fois mythique et réelle de l'espace habituel. Quel rôle jouent alors les « espaces autres » de la fiction dans cette recomposition à partir du moment où la littérature devient, pour Sedgwick par exemple, une sorte de surface de projection des « troubles dans le genre »? (Epistemology of the Closet [1990] et Between Men. English Literature and Male Homosocial Desire [1985]). Juxtaposant en un seul lieu réel plusieurs espaces parfois incompatibles, les hétérotopies introduisent aussi une rupture absolue avec le temps habituel, ce sont des hétérochronies, combinant un système d'ouverture et de fermeture, créant un espace d'illusion qui dénonce comme plus illusoire encore l'espace réel, ou en présente un mode autrement organisé. Comment considérer ces « sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles les emplacements réels sont à la fois représentés, contestés et inversés, [c]es sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables » (Foucault, « Des espaces autres »)? Ces expériences périlleuses où se joue quelque chose du sujet dans son rapport au monde, à luimême et aux autres, peuvent-elles servir de paradigme pour repenser, hors des espaces et des temps habituels, un régime d'exception des sexuations et de sexualités qui rompe jusqu'à la distribution même, prise ici comme point de départ, en femmes et en hommes ? Dans quelle mesure les utopies sexuelles urbaines qui relèvent de ce que Gayle Rubin a appelé « la sexoethnogenèse urbaine » participent-elles d'hétérotopies réussies en ce qu'elles produiraient des restratifications sociale et sexuelles non normatives et des dynamiques de pouvoir différentes (avec la culture SM à San Francisco par exemple)?

Si les utopies ravissent en ouvrant un espace merveilleux, les hétérotopies inquiètent, en subvertissant jusqu'au langage et à l'imagination, « parce qu'elles brisent les noms communs ou les enchevêtrent, parce qu'elles ruinent d'avance la 'syntaxe', et pas seulement celle qui construit les phrases, – celle moins manifeste qui fait tenir ensemble (à côté et en face les uns des autres) les mots et les choses » (Foucault, *Les Mots et les choses* [1966]). Qu'en résulte-t-il alors en ce qui concerne les relations entre et par-delà les sexes – et les mots pour les dire ? Comment utiliser ce motif pour les repenser, pour élaborer des discours qui sont susceptibles d'en accueillir la différence, d'en accomplir la puissance d'altération ? Quelque chose de cet ordre semble se jouer dans l'alternative que Foucault dessine, dans *La Volonté de savoir* (1976), entre des « corps-plaisirs » et un « dispositif de sexualité » qui en contraint et en limite l'expression ? Ne s'agit-il pas alors justement d'une invitation à réarticuler, dans la dimension utopique d'un *ars erotica*, sexualité et « usage des plaisirs » ?

Dans le texte consacré aux hétérotopie (« Des espaces autres »), Foucault insiste encore sur la primauté de l'espace sur le temps pour notre époque contemporaine, de plus en plus « hétérochronique ». Peut-on en tirer les conséquences et élargir la dimension spatiale inscrite dans le mot « utopie » pour y inclure l'idée de cyberespace? Il s'agirait alors de se pencher sur les nouveaux modes de relations, de mise en réseau constituant des identités et des alliances provisoires évoqués par Donna Haraway dans « A Cyborg Manifesto » (1991), internet permettant l'émergence à la fois de nouvelles logiques d'affiliation, d'appartenance, d'affinités, de groupements pragmatiques, de nouveaux modes d'action, au-delà de l'opposition entre sphère publique et sphère privée?

Quelques pistes:

- Domaines où se manifestent les inégalités entre les hommes et les femmes : éducation, célibat, choix (mutuel) du conjoint, conception du mariage (nécessité économique, « association de partenaires égaux en droits et en devoirs » (C. Cohen-Safir), contrôle des naissances (voire eugénisme), droit au statut et à la protection juridique, droit à la propriété, droit à l'emploi, etc.
- Est-il possible d'échapper, dans l'utopie, au patriarcat comme rapports de pouvoir (propriété, religion, mariage) ?
- Peut-on rattacher certains récits de voyage/d'anthropologie ou ethnologiques à une forme d'utopie en présentant d'autres possibles (patriarcat méditerranéen ; les Germaines combattent aux

côtés des hommes ; des textes de voyageurs libertins évoquent des accouchements sans douleur pour interroger la bible...)

- Utopies/dystopies et pouvoir
- Utopies/ inégalités, discriminations
- Utopies/dystopie et sexualités
- Utopies genrées/utopies dégenrées
- Utopies/dystopies féministes et queer
- Utopies/hétérotopies
- Utopies/dystopies et stratégies féministes (séparatisme, communautés, hétérotopies)
- Utopies/dystopies à l'ère numérique
- Utopies/dystopies et technologies
- Utopies/dystopies et architecture, urbanisme, littérature, cinéma, peinture, BD, culture populaire, science-fiction, performance, arts, festivals
- Utopies/dystopies communautaires et subcultures urbaines
- Utopies/dystopies et corps...
- Utopies, cinéma et jeux vidéos dystopiques...

Toutes les approches sont bienvenues :

Études littéraires, études théâtrales, philosophie, théorie critique, études comparées, études féministes, géographie sexuelle, « cultural studies », « visual studies », « film studies », « technology studies », « gender studies », « queer studies », « post-colonial studies », « decolonality »...

Ce colloque sera précédé ou suivi de journées d'étude sur des thèmes spécifiques liés à sa thématique.

Bibliographie indicative:

Abensour, Miguel. L'utopie de T. More à W. Benjamin. Paris : Sens & Tonka, 2000.

Atwood, Margaret. The Handmaid's Tale. New York: Fawcette Crest, 1985.

Califia, Pat. Doc and Fluff, The Distopian Tale of a Girl and Her Biker. Boston: Alyson Publications, 1990.

---. « Sexe et utopie ». ["Sluts in Utopia: The Future of Radical Sex"]. *Public Sex: The Culture of Radical Sex*. 1994, 2000. Paris : La Musardine, 2008.

Cohen-Safir, Claude. *Cartographie du féminin dans l'utopie. De l'Europe à l'Amérique*. Paris : L'Harmattan, « Bibliothèque du féminisme », 2000.

Denèfle Sylvie, dir. Utopies féministes et expérimentations urbaines. Rennes : PU de Rennes, 2008.

Foucault, Michel, Histoire de la sexualité 1. La Volonté de savoir, Paris, Gallimard, 1976.

- ---. L'Usage des plaisirs ; Le Souci de soi. Paris : Gallimard, 1984.
- ---. « Des espaces autres ». Dits et Écrits : 1954-1988. Vol. 4. Paris : éditions Gallimard, 1980-1988.
- ---. Le Corps utopique. Les Hétérotopies. Paris : Éditions Lignes, 2009.
- ---. Les Mots et les choses. Paris : Éditions Gallimard, 1966.

Fourier, Charles. Le Nouveau monde amoureux. 1816. Paris : Les Presses du réel, 1998.

Griffiths, Martin. "Early Feminist Utopias and the Essentialist Paradigm". Paper Presented at the Science Fiction Research Association Conference, New Lanark, Scotland, June 2002.

Haraway, Donna. "A Cyborg Manifesto". Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature. New York: Routledge, 1991. Trad. Des Singes, des cyborgs et des femmes, La Réinvention de la nature. Paris : Éditions Jacqueline Chambon, 2009.

---. "Femaleman©_Meets_Oncomouse™". Modest_Witness@Second_Millenium. Female Femaleman©_Meets_Oncomouse™". Feminism and Technoscience. London: Routledge, 1997.

Jameson, Frederic. *Archeologies of the Future*. London : Verso, 2005. Trad. Nicholas Vieillescazes. *Archéologies du futur*. Vol.1 : *Le Désir nommé utopie*. Vol. 2 : *Penser avec la science-fiction*. Paris : Max Milo, 2008.

Johns, Alessa. "Feminism and Utopianism." *The Cambridge Companion to Utopian Literature*. Dir. Gregory Claeys. Cambridge: Cambridge UP, 2010. 174-98.

Larue, Anne. Dis papa, c'était quoi le patriarcat ? Paris : Éditions IXE, 2013.

Le Doeuff, Michèle et Margaret Llasera, *Sir Francis Bacon*. La Nouvelle Atlantide *suivi de* Voyage dans la pensée baroque. Paris : Payot, 1983.

Le Guin, Ursula K. *The Left Hand of Darkness*. New York : Ace Books, 1969. *La Main gauche de la nuit*. Trad. fr. Jean Bailhache. Paris : Robert Laffont, 1971.

Levin, Ira. *The Stepford Wives*. New York: Random House, 1972.

Macherey, Pierre. De l'Utopie! Grenoble: De l'incidence Éditeur, 2011.

Marcuse, Herbert. La Fin de l'utopie. Paris: Éditions du Seuil, 1968.

« Regards sur l'utopie ». Revue Europe 985 (mai 2011).

Riot-Sarcey, Michèle. « Le Féminisme, une utopie ? Regard sur une histoire conflictuelle ». *Les Utopies, moteurs de l'Histoire* ? Préface Michèle Riot-Sarcey. Les Rendez-vous de L'Histoire, Blois 2000. Editions Pleins Feux, « étude(s) », 2001. 61-78.

- ---, dir. L'Utopie en questions. Saint-Denis : PU de Vincennes, 2001.
- ---. dir. Dictionnaire des utopies. Paris : Larousse, « In Extenso », 2007.

Rubin, Gayle, *Thinking Sex: Notes for a Radical Theory of the Politics of Sexuality*. Dir. C. S. Vance. *Pleasure and Danger: Exploring Female Sexuality*. New York: Routledge, 1982. Trad. fr. *Marché au sexe*. Paris: EPEL, 2000. Russ, Johanna. *To Write like a Woman: Essays in Feminism and Science-Fiction*. Bloomington: Indiana UP, 1995. Ruyer, Raymond. *L'Utopie et les utopies*. Paris: PUF, 1950.

Schmitt-Pantel, Pauline (débat animé par). « L'Égalité entre les hommes et les femmes : une utopie ? ». *Les Utopies, moteurs de l'Histoire ?* Préface Michèle Riot-Sarcey. Les Rendez-vous de L'Histoire, Blois 2000. Éditions Pleins Feux, « étude(s) », 2001. 79-100.

Sedgwick, Eve Kosofsky. *Between Men. English Literature and Male Homosocial Desire*. New York: Columbia UP, 1985.

---. Epistemology of the Closet. Berkeley: U of California P, 1990.

Servier, Jean. Histoire de l'utopie. Paris : Gallimard, 1991.

Thomasset, Claude et Danièle James-Raoul, dir. En quête d'utopie. Paris : PU Paris-Sorbonne, 2005.

Les propositions de communications (400 mots environ, accompagnées d'un CV bio- et bibliographique), d'ateliers ou de performances sont à envoyer par courrier électronique (document word) à Guyonne Leduc (guyonne.leduc@univ-lille3.fr) pour le 1^{er} septembre 2013.

Les propositions d'ateliers et de performances sont à adresser aussi à Marie-Hélène Bourcier, Lille 3 (mariehelenebourcier@gmail.com)

Les propositions seront examinées de façon anonyme par un comité scientifique pluridisciplinaire qui rendra son avis pour le **1**^{er} **novembre 2013.**

Une publication est envisagée; les tapuscrits seront soumis à un comité de lecture.

Renseignements auprès de Guyonne Leduc et de Jean-François Delcroix (<u>jean-francois.delcroix@univ-lille3.fr</u>), responsable administratif de l'EA CECILLE

EA CÉCILLE, dir. : Catherine Maignant (Lille 3)

UMR STL, dir.: Philippe Sabot (Lille 3)

Histoire des femmes, histoire du genre, histoire genrée

Colloque co-organisé par l'Université Paris 8 et par le LabEx EHNE, les 5 et 6 décembre 2013

Date limite: 30 septembre 2013

Responsables:

Valérie Pouzol, MCF, histoire contemporaine, (Paris 8, EA 1571, RING)

Yannick Ripa, Pr, histoire contemporaine (Paris 8, EA 1571, LabEx EHNE, Ecrire une nouvelle histoire de l'Europe-Axe 6 : Genre et identités européennes)

Résumé

Qu'il soit instrument d'analyse, axe ou champ de recherche, le genre est sorti de sa confidentialité pour s'affirmer comme un concept particulièrement dynamique de la recherche scientifique. Dans ce processus d'affirmation global qui a touché les sciences humaines, la discipline historique reste en retrait. Ce colloque aimerait interroger cette réserve, ces doutes, tout en donnant à voir l'essor de cet outil d'analyse en histoire contemporaine, toutes aires culturelles confondues (particulièrement en Europe), en insistant sur l'évolution qui a conduit de l'histoire des femmes à l'histoire du genre et sur le renouvellement historiographique apporté par ces recherches qui semblent aboutir à une histoire genrée. Aussi une place importante sera accordée aux travaux des jeunes chercheur-e-s doctorant-e-s et post-doctorant-e-s : analyse des thématiques de recherche, questionnements méthodologiques et épistémologiques. Ce moment d'échanges autour des usages du genre en histoire pourrait s'accompagner d'une réflexion sur les circulations interdisciplinaires.

Argumentaire

Ce colloque ambitionne de réfléchir aux effets du passage d'une histoire des femmes à une histoire du genre, voire à une histoire genrée, à travers des parcours de chercheur-e-s et des présentations de travaux récents, actuels, et à venir. Il se veut attentif à l'articulation entre les trois termes de son intitulé : l'affirmation du genre a-t-elle conduit à un enrichissement de l'histoire des femmes ou à son effacement ; l'institutionnalisation de l'histoire du genre a-t-elle contribué à stimuler des recherches novatrices ou, au contraire, a amoindri le potentiel subversif de ce concept ?

En effet, qu'il soit instrument d'analyse, axe ou champ de recherche, le genre, terme pour le moins polysémique, semble avoir atteint l'âge de la maturité : en quelques années, les études sur le genre sont sorties de la confidentialité, voire de la marginalité dont elles pâtirent durant deux décennies, pour acquérir visibilité et respectabilité.

D'emblée, on postulera à son actif : d'une part, la fin d'une certaine ghettoïsation des études sur la différence des sexes et, de ce fait, l'essor des recherches sur le masculin et la virilité, d'autre part un indéniable enrichissement de la réflexion et donc des recherches (le genre de la justice, le genre des territoires, genre et nationalismes, les politiques de genre, genre et conflits...), en raison notamment de l'intérêt nouveau porté par des collègues jusqu'alors réticents à prendre au sérieux un sujet « femme », d'autre part, l'arrivée d'une nouvelle génération de chercheur-e-s dont la mixité fait rupture avec les années de jeunesse et même de maturité de l'histoire des femmes.

On avancera à son passif : d'une part, une dilution de la définition du concept, dont le symptôme majeur est, sans doute, son usage au pluriel, inconciliable avec sa définition et son objectif premiers désigner et étudier la construction de la différence des sexes, détachés du biologique. Rappelons que cette démarche fut initialement dérangeante : doit-on en conclure à une sorte de rentrée dans le rang des études de genre ? D'autre part, et consécutivement à cette évolution, certains écrits emploient « genre » en lieu et place de « sexe » ; ce détournement de sens rend inopérant cet outil pour penser ladite différence des sexes. La banalisation du terme semble donc vider le genre de sa

charge, d'autant plus qu'il tend - dernier effet négatif qu'il conviendra de vérifier - à faire disparaître les individus de chair et de sang pour les remplacer par des catégories (masculin/féminin); cette évolution ne risque-t-elle pas de renvoyer les femmes à l'invisibilité?

Cette montée en gloire du genre n'est donc pas exempte d'inquiétudes propres à faire débat, comme c'est déjà le cas aux Etats-Unis ; elle peut être néanmoins prometteuse invitant à écrire une histoire genrée : ainsi il est n'est plus concevable d'envisager d'écrire une nouvelle histoire de l'Europe sans prendre en compte le rôle du genre dans la constitution des identités européennes.

Conditions de soumission

Les propositions de contribution ne devront pas dépasser 1500 signes (langues possibles : anglais, français, espagnol) et devront être adressées impérativement avant le 30 septembre 2013 à yannick.ripa@orange.fr et valerie.pouzol@univ-paris8.fr

Les communications devront porter prioritairement sur les questions suivantes (toutes aires culturelles sur la période contemporaine) :

- Bilan des derniers travaux de l'histoire des femmes à l'histoire du genre (figures féminines, héroïnes, femmes engagées, travail au féminin, féminismes, genre et nationalismes, genre et mouvements sociaux, genre et pouvoirs politiques, genre et citoyenneté, genre et justice, genre et conflits, histoire des masculinités et de la virilité, sexualités, identités...)
- Nouvelles perspectives: genre et colonialisme, genre et études post-coloniales, genre et écologie, l'engagement féministe des hommes, genre et révoltes, et plus particulièrement relire l'histoire de l'Europe au prisme du genre...
- Être chercheur-e en histoire des femmes puis en histoire du genre : un parcours spécifique (motivations, enjeux, obstacles, reconnaissance)?

Mots clés

Femmes, Genre, Identités de genre, Masculinité, Féminité, Différence des sexes, Féminismes, Europe, Colonialisme, Révolte.

Catégories

Histoire, Histoire du genre, Sociologie, Sciences Politiques.

Comité scientifique

Anne-Laure Briatte-Peters, maîtresse de conférences en histoire et civilisation allemandes, Paris-Sorbonne

Ariane Jossin, chercheuse en sociologie et sciences politiques à l'IRICE (Paris 1 et 4)

Valérie Pouzol, maîtresse de conférences en histoire contemporaine, Paris 8.

Ripa Yannick, Professeure d'histoire contemporaine, Paris 8.

Françoise Thébaud, professeure émérite en histoire contemporaine de l'université d'Avignon

Fabrice Virgili, directeur de recherches au CNRS-IRICE

Partenaires

Université de Paris 8, Centre de recherches historiques (EA 1571), LabEx EHNE, RING.

3.4

Discriminations : état de la recherche Droit, économie, histoire, sociologie, science politique, démographie, anthropologie, géographie... Vendredi 13 décembre 2013 Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Ce colloque est organisé par l'Alliance de recherche sur les discriminations (ARDIS), pôle Discrimination du « domaine d'intérêt majeur » Genre, Inégalités, Discriminations (DIM-GID) soutenu par la région Île-de-France

Date limite: 10 octobre 2013

Les discriminations portent atteinte à la cohésion sociale et au principe républicain d'égalité. Elles minent les fondements mêmes du vivre ensemble. Pour autant, elles demeurent mal connues et mal expliquées. Il y a là une responsabilité particulière pour les chercheurs en sciences humaines et sociales, dont les travaux dans ce domaine restent insuffisants et trop peu diffusés.

La vocation de l'Alliance de recherche sur les discriminations (ARDIS) est de fédérer sur l'ensemble de l'Île-de-France les équipes de sciences sociales qui travaillent sur ce champ de recherche en pleine expansion, toutes disciplines réunies : droit, économie, histoire, sociologie, science politique, démographie, anthropologie, géographie... Ce réseau de laboratoires franciliens constitue le pôle Discrimination du « domaine d'intérêt majeur » Genre, inégalités, discriminations (DIM-GID) soutenu par la région Île-de-France.

L'ARDIS lance aujourd'hui un appel à communications pour établir un premier état de la recherche sur les discriminations. L'objectif est de valoriser les recherches sur l'identification, la mesure, l'expérience, les causes et les conséquences des discriminations, tout en contribuant à évaluer les politiques de prévention et de lutte contre les discriminations. Toutes les formes de discriminations sont concernées, quel qu'en soit le motif : origine, sexe, handicap, âge, état de santé, orientation sexuelle, etc.

Comité scientifique : Gwénaële Calvès (U. Cergy, LEJEP), Mireille Eberhard (ARDIS), François Héran (INED), Yannick L'Horty (UPEM, ERUDITE, TEPP), Dominique Meurs (UPOND, ECONOMIX), Pascale Petit (UEVE, EPEE, TEPP), Christian Poiret (UPD-P7, URMIS), Daniel Sabbagh (Sciences Po, CERI), Patrick Simon (INED et Sciences Po, CEE).

Envoi des propositions de communications : ardis@univ-mlv.fr

Date limite de réception: 10 octobre 2013 (papier complet ou résumé long de plus de trois pages).

4 – COMMUNIQUÉS

Mise en ligne de la transcription d'un large choix de textes manuscrits inédits de Marguerite Durand

Bibliothèque Marguerite Durand

http://equipement.paris.fr/bibliotheque-marguerite-durand-bmd-1756

En attendant la numérisation prochaine des trois volumes de manuscrits de Marguerite Durand, nous mettons en ligne la transcription d'une grande partie de ces textes, tous inédits, si l'on excepte quelques-uns d'entre eux parus dans *La Fronde*. Cette transcription est le fruit d'un long travail réalisé par Madame Michèle Magnin, professeur de français à l'Université de San Diego (Californie), en collaboration avec la conservatrice de la bibliothèque. Ce travail permet de porter enfin à la connaissance du public plusieurs centaines de pages dont l'accès était jusqu'alors difficile ; ces textes de discours, de conférences, de cours ou de brouillons d'articles ont été écrits à des périodes diverses de la vie de Marguerite Durand, depuis l'époque de *La Fronde* (1897-1905) jusqu'à peu avant sa mort, le 16 mars 1936. On trouvera également en ligne une présentation générale de cet important ensemble, ainsi qu'une présentation des textes retenus pour chacun des trois volumes.



Dessin au fusain de Charles-Paul RENOUARD (1845-1924). Séverine, Marguerite Durand et Jeanne Brémontier à Rennes pendant le procès Dreyfus (1899)

Contact : Annie METZ, *Conservatrice en chef*Bibliothèque Marguerite Durand - 79, rue Nationale 75013 PARIS
Tél. 01-53-82-76-77

Publication du texte "Pour en finir avec les fantasmes en tous genres" dans Libération

par la Fédération de recherche sur le genre RING et le GIS Institut du genre

http://www.liberation.fr/societe/2013/06/10/en-finir-avec-les-fantasmes-en-tous-genres 909684

Le texte a déjà reçu plus de 100 signatures. Il est en ligne sur le site du RING où **vous avez la possibilité de le signer à votre tour** : http://www2.univ-paris8.fr/RING/spip.php?article2532

Ministère de l'Éducation nationale COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE Recommandation sur les équivalents français du mot « gender »

Voir: http://www.education.gouv.fr/bo/2005/34/CTNX0508542X.htm